

ID: 040-244000808-20231114-DC_2023_11_0196-AU

MONT DE MARSAN AGGLOMÉRATION	DÉCISION DU PRÉSIDENT N°2023/11 - 0196
SERVICE ÉMETTEUR Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique	OBJET: Résiliation de la convention pour la gestion des gîtes meublés des 9 fontaines conclue avec l'Office du Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat, restitution des meublés et bien mis à disposition, vente des biens appartenant à l'OTCA
	Nomenclature Acte : 3.1.2. Acquisitions de 0 à 75 000 €

Le Président de Mont de Marsan Agglomération,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-07-0092 en date du 15 juillet 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué certaines attributions au Président au titre de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'autorisant notamment à exécuter, modifier, résilier toute convention de gestion de service et à décider de l'acquisition de biens mobiliers jusqu'à 40 000 €,

Vu la convention de mise à disposition des meublés de tourisme conclue Mont de Marsan Agglomération et l'Office communautaire du Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat (OTCA).

Vu la délibération du Comité de direction de l'Office communautaire du Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat en date du 3 octobre 2023,

Considérant le souhait de Mont de Marsan Agglomération et de l'OTCA de résilier la convention de mise à disposition compte tenu de la reprise globale du site des 9 Fontaines par Mont de Marsan Agglomération, afin de le mettre à disposition d'un nouvel occupant,

Expose:

Pour faire suite au départ de l'ancien locataire du site des 9 Fontaines, Mont de Marsan Agglomération a engagé une réflexion sur la gestion globale du site et a souhaité confier l'occupation et la gestion globale du site à un seul et même intervenant.

A l'issue d'une procédure de mise en concurrence, un nouvel occupant a donc été retenu et se verra octroyer l'autorisation d'occuper et d'exercer son activité sur le site dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif.

Il est convenu d'un commun accord entre Mont de Marsan Agglomération et l'OTCA, que la gestion des deux meublés de tourisme, présents sur le site d'exploitation, soit confiée aux nouveaux occupants de la ferme.



Il convient dès lors de :

1 / Résilier la convention de mise à disposition

La convention de mise à disposition des meublés de tourisme, renouvelée le 14 avril 2022, définit les règles de mise à disposition et énumère les biens immobiliers (deux meublés de tourisme et local réserve) et les biens mobiliers. Il convient de rompre l'accord entre l'OTCA et Mont de Marsan Agglomération, pour que ce dernier puisse en proposer la gestion des meublés aux nouveaux gérants.

Liste du matériel mis à disposition par Mont de Marsan Agglomération : voir annexe 1

2 / Restituer les biens mis à disposition par Mont de Marsan Agglomération

Dans le cadre de la mise à disposition des meublés de tourisme, ces derniers avaient été livrés avec le nécessaire en termes de gros appareils électroménagers (lave-linge, four, machine à laver, radiateurs etc.). En raison de l'utilisation récurrentes des appareils, certains ont dû être renouvelés et achetés par l'OTCA, afin de maintenir un niveau de confort identique à celui de départ.

Le niveau de vétusté des appareils n'est pas le même pour tous. L'ensemble mis à disposition sera restitué à compter de ce jour. Cette liste exhaustive sera transmise en perception afin d'établir les écritures comptables qu'il convient de faire.

Liste du matériel mis à disposition et restitué à Mont de Marsan Agglomération : voir annexe 1

3 / Céder l'actif de l'OTCA relatif aux deux meublés à Mont de Marsan Agglomération L'OTCA a pris à sa charge l'aménagement intérieur des gîtes, soit les services d'une architecte d'intérieur et d'une entreprise de peinture, ainsi que l'achat de tous les équipements nécessaires au confort des gîtes (meubles, lit, canapé, petits électroménagers, ustensiles de cuisine, etc.).

Un état des lieux détaillé intégrant l'ensemble des biens présents et leur état de vétusté sera transmis à Mont de Marsan Agglomération lors de la restitution des clés.

Il est proposé à la communauté d'agglomération de Mont de Marsan de racheter les biens au prix de la valeur nette comptable, soit 6 906.21 € au total.

Extrait du tableau de l'actif de l'OTCA relevant les biens affectés aux meublés de Bostens : voir annexe 2.

Décide de résilier la convention de gestion des deux meublés de tourisme du site des Neuf fontaines conclue avec l'OTCA précitée, et prend acte de la restitution des biens immobiliers et mobiliers appartenant à Mont de Marsan Agglomération dont la liste figure en annexe,

Envoyé en préfecture le 24/11/2023 Reçu en préfecture le 24/11/2023

Publié le 24/11/2023

ID: 040-244000808-20231114-DC_2023_11_0196-AU

Décide de procéder au rachat de l'actif de l'OTCA relatif aux deux meublés de Bostens par Mont de Marsan Agglomération, dont le détail figure en annexe 2, pour la somme de 6 906,21€;

Fait à Mont de Marsan, le 1 4 NOV. 2023



La présente décision peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa mise en ligne ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,

- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau (par courrier ou par la plateforme www.telerecours.fr).

Annexe n°1 : Liste du matériel appartenant à Mont de Marsan Agglomération et mis à disposition à l'OTCA (extrait de la convention de mise à disposition des meublés de tourisme)

MEUBLE TOUR	MEUBLE TOURISTIQUE - NIVEAU RDC Nb clé: 1	MEUBLE TOURISTIQUE - NIVEAU R+1	Nb clé: 1
Pièce	Équipements mis à disposition (présents lors de la remise des clés)	Pièce	Équipements mis à disposition (présents lors de la remise des clés)
SEJOUR	- Radiateur : 1 - Extincteur : 1	SEJOUR	- Radiateur : 1 - Extincteur : 1
CUISINE	- Plaque de cuisson: 1 - Lave-vaisselle: 1 - Réfrigérateur: 1 - Four micro-ondes: 1 - Four: 1 - Hotte: 1	CUISINE	- Radiateur : 1 - Plaque de cuisson : 1 - Réfrigérateur : 1 - Four micro-ondes : 1 - Lave-vaisselle : 1 - Four : 1
DEGAGEMENT		DEGAGEMENT	
SALLE DE BAIN	- Chaise PMR pour douche: 1 - Sèche serviette: 1 - Rideau de douche: 1 - Pommeau douche: 2	SALLE DE BAIN	- Sèche serviette : 1 - Cabine de douche : 1 - Pommeau douche : 1
CHAMBRE	- Radiateur : 1	CHAMBRE	- Radiateur : 1

Nota : des moustiquaires sur cadre escamotable sont également mises à disposition dans chaque meublé.

Reçu en préfecture le 24/11/2023

Envoyé en préfecture le 24/11/2023 Publié le 24/11/2023

Par article d'immobilisation

Etat des immobilisations pour l'année 2023

OFFICE DU TOURISME DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Par article d'immobilisation: -

N° inventaire	Désignation	Date d'achat	Qté départ / Qté brute 01/01/2023	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2023	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins value de l'année
2022_3	Remplacements aspirateurs Gites d		2	9	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Matériels classiques		2		00'0		Æ.	20			
	#5	=		Total -	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
5.0											

Par article d'immobilisation : 2181 - Install.générales, agencement & aménagements divers

2014000004 LIAISON RESEAU DEUX MEUBLE 11/02 2015000002 AMENAGEMT BOSTENS 22/01 2015000002-2 AMENAGEMT BOSTENS 22/01 2015000002-2 INSTAL PORTE DOUCHE 12/03 Agencement, aménagement de bâ 12/03 2015000002-3 DEPLACEMT INTERRUPTEUR 12/03 Agencement, aménagement de bâ 12/03 Agencement, aménagement de bâ 12/03 2015000002-4 COUETTE LITERIE BOSTENS 12/03 Agencement, aménagement de bâ 12/03 Agencement, aménagement de bâ 12/03	11/02/2014 22/01/2015 12/03/2015 12/03/2015		£ £	20000000		de l'année	amort.	comptable	l'année	de l'année
Agencement, aménagement de bâ AMENAGEMT BOSTENS Agencement, aménagement de bâ INSTAL PORTE DOUCHE Agencement, aménagement de bâ DEPLACEMT INTERRUPTEUR Agencement, aménagement de bâ COUETTE LITERIE BOSTENS Agencement, aménagement de bâ COUETTE LITERIE BOSTENS Agencement, aménagement de bâ COUETTE LITERIE BOSTENS Agencement, aménagement de bâ	22/01/2015 12/03/2015 12/03/2015 12/03/2015		۲.	451,36	267,47	90,08	297,56	153,80	00'0	00'0
AMENAGEMT BOSTENS Agencement, aménagement de bâ INSTAL PORTE DOUCHE Agencement, aménagement de bâ BEPLACEMT INTERRUPTEUR Agencement, aménagement de bâ COUETTE LITERIE BOSTENS Agencement, aménagement de bâ COUETTE LITERIE BOSTENS Agencement, aménagement de bâ	22/01/2015 12/03/2015 12/03/2015 12/03/2015		7.	183,89				7		
Agencement, aménagement de bå INSTAL PORTE DOUCHE Agencement, aménagement de bå DEPLACEMT INTERRUPTEUR Agencement, aménagement de bå COUETTE LITERIE BOSTENS Agencement, aménagement de bå DIVERS MATERIEL AMENAGMT	12/03/2015		2	00'009 9	3 320,27	440,00	3 760,27	2 839,73	00'0	00'0
INSTAL PORTE DOUCHE Agencement, aménagement de bâ DEPLACEMT INTERRUPTEUR Agencement, aménagement de bâ COUETTE LITERIE BOSTENS Agencement, aménagement de bâ DIVERS MATERIEL AMENAGMT	12/03/2015			3 279,73					- 10	
Agencement, aménagement de bâ DEPLACEMT INTERRUPTEUR Agencement, aménagement de bâ COUETTE LITERIE BOSTENS Agencement, aménagement de bâ DIVERS MATERIEL AMENAGMT	12/03/2015		15	452,00	235,10	30,13	265,23	186,77	00,00	00'0
DEPLACEMT INTERRUPTEUR Agencement, aménagement de bà COUETTE LITERIE BOSTENS Agencement, aménagement de bâ DIVERS MATERIEL AMENAGMT	12/03/2015	-		216,90					i i	
Agencement, aménagement de bâ COUETTE LITERIE BOSTENS Agencement, aménagement de bâ DIVERS MATERIEL AMENAGMT	12/03/2015		15	176,30	91,69	11,75	103,44	72,86	00'0	00'0
COUETTE LITERIE BOSTENS Agencement, aménagement de bâ DIVERS MATERIEL AMENAGMT	12/03/2015	1		84,61						
Agencement, aménagement de bá DIVERS MATERIEL AMENAGMT	200	-	15	596,27	310,16	39,75	349,91	246,36	00'0	00'0
DIVERS MATERIEL AMENAGMT	2,00,00,00	1		286,11						
	12/03/2015	1	15	595,24	309,62	39,68	349,30	245,94	00'0	0,0
Agencement, aménagement de bâ		1		285,62		, D				. 04
2015000004 PEINTURE GITES BOSTENS 09/04	09/04/2015	-	15	3 122,09	1 608,46	208,14	1 816,60	1 305,49	00'0	0 0
Agencement, aménagement de bâ		1		1 513,63			20			400
2015000004-26 ELECTROMENAGER POUR MEU 12/17	12/11/2015	-	1	429,33	429,33	00'0	429,33	00'0	00'0	0000
Equipements de cuisines		1		429,33						5-202
2015000004-27 AMENAGEMENT MEUBLES BOS 12/17	12/11/2015	1	1	186,76	186,76	00'0	186,76	00'0	00'0	2311
Agencement, aménagement de bâ		1		186,76				29		14-6
2015BVF DIVERS MATERIELS AMENAGEME 12/03	12/03/2015	٣	1	92'0	0,76	00,00	0,76	00'0	00'0	0,00
Agencement, aménagement de bâ		1		0,76						023_

Reçu en préfecture le 24/11/2023

Publié le 24/11/2023

Par article d'immobilisation

Etat des immobilisations pour l'année 2023

OFFICE DU TOURISME DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

2017000002bis	INSTAL BAIE INFORMATIQUE	19/04/2017		15	916,78	348,38	61,12	409,50	507,28	00,00	00'0
14	Agencement, aménagement de bâ		7	•	568,40						
	Total 2181 - Install,générales,agencement & aménagements divers	ales,agencement &	aménagemen	ts divers	13 526,89	7 108,00	99'098	7 968,66	5 558,23	00'0	00'0

Par article d'immobilisation : 2184 - Mobilier

No.	Désignation	Date d'achat	/ Oté brute 01/01/2023	d'amort. (années)	/ Valeur brute 01/01/2023	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	cession de l'année	moins value de l'année
-2184		09/04/2015	1	10	1 325,42	1 024,24	132,54	1 156,78	168,64	00'0	00'0
		30/04/2015	1	10	2 720,89	2 086,78	272,09	2 358,87	362,02	00'0	00'0
2015000013 LII BB MEUBLE Mobilier		10/12/2015	1		249,93	249,93	00'0	249,93	00'0	00'0	00'0
2015BVF_1 LAMPES MEUBLES Mobilier		12/03/2015	1	-	66,50	96,50	00'0	66,50	00'0	00'0	00'0
2015BVF_2 EQUIPEMENT MEUBLES Mobilier	ES	12/03/2015	1	-	383,84	383,84	00'0	383,84	00'0	00'0	00'0
2015BVF_3 DIVERS EQUIPEMENTS BOSTEN Mobilier		12/03/2015	1	-	287,06	287,06	00'0	287,06	00'0	00'0	00'0
2015BVF_4 DIVERS EQUIPEMENTS BOSTEN Mobilier		12/03/2015		-	377,13	377,13	00'0	377,13	00'0	00'0	00'0
2015BVF_5 ELECTROMENAGER DIVERS EQ Equipements de cuisines	ÆRS EQ	12/03/2015	. 1	-	467,87	467,87	00'0	467,87	00'0	00'0	D:
2020_6 CANAPE POUR MEUBLES BOST Mobilier		24/07/2020	1	10	240,00	48,00	24,00	72,00	168,00	00'0	040-2440 0
2022_5 CLIMATISEUR BOSTENS Matériels classiques	4	03/08/2022	1	9	474,99	00'0	79,17	79,17	395,82	00'0	00808-20
2022_6 CANAPE BOSTENS Mobilier		03/08/2022	1	10	281,67	00'0	28,17	28,17	253,50	00'0	0
			Total 218	Total 2184 - Mobilier	6 875,30	4 991,35	535,97	5 527,32	1 347,98	00'0	0°6
OFFICE DU TOURISME DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT	L'ARTISANAT				Page 2 de 3					26/	26/09/2023 16:45:4

Récapitulatif

OFFICE DU TOURISME DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Désignation	Valeur brute	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins value de l'année
	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2181 - Install générales agencement & aménagements divers	13 526,89	7 108,00	99'098	7 968,66	5 558,23	00'0	0,00
2184 - Mobilier	6 875,30	4 991,35	535,97	5 527,32	1 347,98	00'0	00'0
Total général	20 402,19	12 099,35	1 396,63	13 495,98	6 906,21	00'0	00'0

Page 3 de 3